

Effectif légal du Conseil : 11
Membres en exercice : 11

COMMUNE DE CHEVRAINVILLIERS

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 30 juin 2014

DATE DE CONVOCATION

25 juin 2014

DATE D'AFFICHAGE

04 juillet 2014

L'an deux mil QUATORZE, le trente juin à dix neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances en Mairie de CHEVRAINVILLIERS sous la Présidence de Benoît OUDIN, Maire.

PRÉSENTS OUDIN Benoit, VERHUST Annie, COTILLARD Nicole, DARVILLE Camille, ORIGINE Thierry, TURPIN Michèle, SOURDILLE Christelle, CARPENTIER Franck, CLERGEOT Philippe

EXCUSÉS :

ABSENTS : BRIDOU Olivier

REPRÉSENTÉS : MAZURAS Alexandre par OUDIN Benoit

Secrétaire de séance : COTILLARD Nicole

Avant de commencer la séance Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il souhaiterait modifier l'ordre du jour et y ajouter :

- Achat d'un véhicule communal*
- Désignation des délégués de la CIID*
- Motion de soutien à l'AMF*

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les modifications apportées à l'ordre du jour.

Approbation du Procès-verbal de la séance du 2 juin 2014

Le procès-verbal de la séance du 2 juin 2014 est approuvé et signé par tous les membres présents.

Contrat rural : offre pour la troisième opération

L'offre proposée par l'entreprise CEAM'E pour effectuer les travaux de la 3ème opération du contrat rural est retenue à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Cette offre s'élève à 28 853,00 € HT.

Les travaux débiteront début juillet.

Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

A chaque renouvellement de Conseil Municipal, il convient de désigner de nouveaux membres pour la Commission Communale des Impôts Directs.

Cette commission se réunit une fois par an et joue un rôle en matière de fiscalité directe locale.

Dans les communes de moins de 2000 habitants, cette commission est constituée du Maire, de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants. Ces membres sont désignés par la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) sur proposition du Conseil Municipal qui dresse une liste de 24 contribuables.

La liste dressée par le Conseil Municipal est la suivante :

Titulaires			
NOM	Prénom	Adresse	
LECLERC	Stéphane	14 rue du Gâtinais	77760 CHEVRAINVILLIERS
SAYDE	René	5 rue de la Râperie – Verteau	77760 CHEVRAINVILLIERS
POURRAIN	Claude	15 rue de l'Orme	77760 CHEVRAINVILLIERS
RAIBALDI	Danielle	24 rue de Milly – Verteau	77760 CHEVRAINVILLIERS
COTILLARD	Stéphane	5 rue de Milly – Verteau	77760 CHEVRAINVILLIERS
RATZ	Pascal	37 rue du Gâtinais	77760 CHEVRAINVILLIERS
SOUCHAUD	Jean-Pierre	17 rue de l'Orme	77760 CHEVRAINVILLIERS
DARVILLE	Annie	35 rue du Gâtinais	77760 CHEVRAINVILLIERS
H-C	BEAUVAIS	Evelyne	22 rue de la Mairie 77167 CHATENY
	LECOMTE	Alain	3 rue du Gâtinais 77760 CHEVRAINVILLIERS
	DUGUE	Sylvie	4 rue du Gâtinais 77760 CHEVRAINVILLIERS
Bois	LEPAGE	Danièle	26 rue du Gâtinais 77760 CHEVRAINVILLIERS
Suppléants			
NOM	Prénom	Adresse	
GUYARD	Georges	38 rue du Gâtinais	77760 CHEVRAINVILLIERS
BRUNOT	Denis	22 rue de Bourges – Verteau	77760 CHEVRAINVILLIERS
DA CRUZ	Maria	29 rue de Milly – Verteau	77760 CHEVRAINVILLIERS
BESSAGUET	Georges	6bis rue de Bourges – Verteau	77760 CHEVRAINVILLIERS
ORFEUILLE	Philippe	30 rue du Gâtinais	77760 CHEVRAINVILLIERS
PICARD	Patrick	1 rue de l'Orme	77760 CHEVRAINVILLIERS
DACHICOURT	Brigitte	14 rue du Gâtinais	77760 CHEVRAINVILLIERS
DUBA	Maryse	19 rue de l'Orme	77760 CHEVRAINVILLIERS
H-C	CORNICHON	Cécile	10 rue du 22 août 1944 77760 LA CHAPELLE LA REINE
	CHALAYE	Jean-Paul	23 rue de l'Orme 77760 CHEVRAINVILLIERS
	VASSEUR	Corinne	31 rue du Gâtinais 77760 CHEVRAINVILLIERS
Bois	HURE	Monique	39 rue du Gâtinais 77760 CHEVRAINVILLIERS

Syndicat des Collèges et SIAEP : remplacement des délégués

Philippe CLERGEOT, délégué au syndicat des collèges et Benoit OUDIN, délégué au SIAEP, ont souhaité échanger leurs places. Cette proposition est acceptée à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

Créations de poste d'adjoint technique de 2ème classe

Suite à la mise en place des nouveaux horaires de la salle de classe à la rentrée dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, il convient de modifier les durées de travail hebdomadaire de Madame Adeline OUDIN.

Les anciens postes seront supprimés et remplacés par un poste :

- à 6 heures hebdomadaires (temps de travail annualisé) pour le ménage des locaux ;
- à 8h25 minutes hebdomadaires (temps de travail annualisé) pour la surveillance des enfants.

Ces modifications sont acceptées à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Achat d'un véhicule communal

Le Conseil Municipal décide d'acquérir un véhicule communal afin de permettre à l'agent technique de se déplacer si besoin et de pouvoir aller effectuer les achats nécessaires.

Le prix de ce véhicule s'élève à 1 000 euros, carte grise et assurance comprise.

Désignation des délégués de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)

Le Conseil Municipal désigne Messieurs Franck CARPENTIER et Franck CHARDON pour faire partie de la liste des contribuables dressée par la CC du Pays de Nemours.

Cette commission est la Commission des Impôts Directs mais au niveau intercommunal.

Motion de soutien à l'AMF

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de voter la motion de soutien à l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat aux collectivités, notamment les communes.

Informations diverses

- Une réunion du SPANC au Parc Naturel Régional du Gâtinais Français a eu lieu le mardi 24 juin. Lors de cette réunion les maires ont été informés qu'une dernière réunion publique aura lieu mi-septembre à la salle polyvalente de La Chapelle la Reine. Si des habitants qui ne se sont pas encore inscrits souhaitent le faire pour être volontaires pour la troisième tranche de travaux, ils doivent se faire connaître auprès du SPANC-PNR ;
- Comme traditionnellement la soirée du 13 juillet sera organisée conjointement avec la commune et le comité des fêtes ;
- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a envoyé un courrier à Madame la Présidente de la Communauté de Communes du Pays de Nemours, l'informant qu'il s'opposait au transfert de ses pouvoirs de police. En effet, sans ce courrier d'opposition, la loi prévoit que les pouvoirs de police du Maire sont automatiquement transférés au Président de l'EPCI (la CC du Pays de Nemours) ;
- Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal de la possibilité qui est maintenant offerte aux collectivités territoriales de participer au financement de la complémentaire santé des agents communaux. Il propose de mettre ce point à l'ordre du jour d'une prochaine réunion. Le Conseil Municipal n'étant pas favorable à ce projet, il ne sera pas à l'ordre du jour de la prochaine réunion.
- Madame Annie VERHUST sera en charge de prendre les photos de la commune, chaque année, pour l'observatoire photographique du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français ;
- Un nouvel enseignant va être nommé pour la classe de Chevrainvilliers à la rentrée ;
- Monsieur Camille DARVILLE fait part au Conseil Municipal qu'il y a des trous dans la chaussée de la rue de la Croix Rouge. Monsieur le Maire fait part au conseil qu'il y a également des trous dans la cour de l'école. Monsieur le Maire propose de faire reboucher ces trous par l'agent communal.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h15

Vu par Nous, Maire de la Commune de Chevrainvilliers pour être affiché le 04 juillet 2014 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 Août 1884.

**Le Maire,
Benoit OUDIN**

